

# Rallye touristique

Les motards de Champagne

# EPERNAY

# 05 avril 2020

**ORGANISATION MOTO CLUB EPERNAY**

tel/fax : 03 26 54 30 03

Email : [motoclubepernay@orange.fr](mailto:motoclubepernay@orange.fr)

<http://www.motoclubepernay.com>

[www.facebook.com/motoclubepernay51](http://www.facebook.com/motoclubepernay51)



**Rendez-vous dès 8h  
Hall des sports  
Pierre Gaspard**

Circuit découverte, jeux.  
Petit déjeuner, pot de l'amitié,  
cadeau souvenir.  
Nombreux lots à gagner !  
Buvette, restauration .

Inscription  
Pilote : 10 €  
Passager : 6 €



Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique



EPERNAY



**REGLEMENT PARTICULIER DE L'ETAPE INTERMEDIAIRE DU CHAMPIONNAT DE France**  
**2020 en NATIONALE ET INTERNATIONALE**  
**Epernay dimanche 5 Avril 2020**

**Art. 1 : ORGANISATION**

Le Moto-Club d'EPERNAY (dépt.51) organise le dimanche 5 Avril, de 7 heures à 20 heures, un rassemblement comptant pour une étape intermédiaire du Championnat de France en Nationale et Internationale.

**Art 2 : CONDITION D'ADMISSION**

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers de 2 ou 3 roues motorisés et side-cars. Tout concurrent au Championnat de France doit être en possession d'une licence FFM 2020.

**Art. 3 : LIEU et FLECHAGE**

Accueil et pointage aura lieu au complexe sportif Parc Roger Menu, 51200 Epernay.  
Fléchage à partir des principaux axes routiers (Suivre "Moto").

**Art. 4 : CONTROLE D'ARRIVEE**

Pointage uniquement le dimanche 5 Avril, de 7h00 à 9h00.

Tout pilote devra être en règle, en possession de son permis de conduire, carte verte et certificat d'immatriculation.

**Art. 5 : INSCRIPTION et TARIF**

Aucune inscription préalable, et l'inscription est gratuite pour tous les participants.

**Art. 6 : BALADE TOURISTIQUE**

Une balade Touristique sous forme d'un Rallye découverte, sera proposé aux participants. Départ du Parc Roger Menu à 8 h 30.

**Art. 7 : CLASSEMENTS**

Suivant les réponses apportées aux questionnaires.

**Art. 8 : HEBERGEMENT**

Liste des gîtes et chambres d'hôte disponible sur le site Touristique de la commune d'Epernay (<http://www.ot-epernay.fr/preparer>)

**Contact:** Mr. Gilbert BRUGNON – [motoclubepernay@orange.fr](mailto:motoclubepernay@orange.fr) – 03 26 54 30 03



**MOTO CLUB d'EPERNAY**  
Président Gilbert BRUGNON  
6, Allée de la Forêt  
51200 EPERNAY  
Tél./Fax 03.26.54.30.03

*07/02/2020*

le 07/02/2020  
**LMGE**  
Zone Champagne Ardenne  
7, Rue Chanzy  
51800 SAINTE MENEHOULD



Moto Club d'Épernay

## Moto-Club d'Épernay

Fondé en 1952

Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme



Tourisme



Moto-Verte



Trial



Quad



Vitosso



MX



Supermotard



Moto-Ancienne

# CONCENTRATION DE VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR du 5 avril 2020

## Modalités d'organisation

**Organisateur :** MOTO-CLUB D'EPERNAY, 6 Allée de la Forêt 51200 EPERNAY représenté par son Président, Mr Gilbert BRUGNON.

**Descriptif :** Concentration Touristique Motocycliste.

- Date : 5 avril 2020 de 7 heures à 20 heures sur les parkings Roger Menu à Epernay,
- Pas de parcours défini et imposé et pas de point de rassemblement autre que celui du lieu de rassemblement prévu pour la journée.

**Véhicules admis :** Seuls les véhicules motorisés, possédant un guidon et homologués, seront admis.

**Spectateur :** Pas de spectateur admis.

**Assurance :** Une assurance est souscrite auprès de la Fédération Française de Motocyclisme, du fait de notre affiliation annuelle à cette fédération.

Le fait de participer implique le respect total des modalités ainsi que de toutes les règles de circulation routière.



**MOTO CLUB d'EPERNAY**

Président Gilbert BRUGNON

6, Allée de la Forêt  
51200 EPERNAY  
Tél. Fax : 03 26 54 30 03

*Gilbert Brugnon*  
le 07/02/2020

le 07/02/2020

**LMGE**

Zone Champagne Ardenne  
Rue Chanzy  
51800 SAINTÉ MENEHOULD



ENTREPRISE

MOTO CLUB EPERNAY  
Mr Gilbert BRUGNON

N° affiliation 0339

DEPARTEMENT SPORT  
Service Fédération française de Motocyclisme  
☎ 01.41.43.63.18

### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CLUBS FFM

L'assureur MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 atteste par la présente que la Fédération Française de Motocyclisme sise 74 avenue Parmentier 75011 Paris, a souscrit, tant pour son propre compte que pour le compte des Clubs qui lui sont affiliés ainsi que pour le compte des pratiquants du sport motocycliste, dès lors qu'ils sont licenciés de la FFM, un contrat d'assurance portant le numéro 120.135.389.

Ce contrat garantit notamment, dans les conditions et termes des textes qui le compose la responsabilité civile des assurés en raison de dommages causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées conformément aux articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport.

A la date d'établissement de la présente attestation, les montants garantis sont les suivants :

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES	MONTANT DES FRANCHISES
<b>RESPONSABILITE CIVILE</b>	€	€
<b>a) Avant livraison</b>		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus .....	20 000 000 (1) (3)	
SAUF :		
1) Dommages corporels et immatériels consécutifs .....	20 000 000 (1) (2)	NEANT
- limités en cas de faute inexcusable à .....	3 500 000 (1) (3)	NEANT
- limités en cas d'activité médicale à .....	8 000 000 € / sinistre et 10 000 000 € / année (1) (3)	NEANT
2) Dommages matériels et immatériels consécutifs :	2 000 000	NEANT
SAUF :		
- suite à incendie, explosion, dégât des eaux,	2 000 000	1 000
- suite à choc d'un véhicule terrestre à moteur en pratique sportive	2 000 000	200
- suite à vol .....	30 000	1 000
3) Dommages subis par les biens confiés, y compris les biens meubles loués ou empruntés .....	200 000	200
Dommages subis par biens immeubles loués ou empruntés .....	2 000 000	200
<b>b) Après livraison / responsabilité civile professionnelle</b>		
Tous dommages confondus	3 000 000 (3)	400
<b>c) Dommages immatériels non consécutifs .....</b>	6 000 000 (3)	1 500
<b>d) Dommages causés par des atteintes à l'environnement accidentelles .....</b>	500 000 (3)	200
<b>ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE (RECOURS ET DEFENSE PENALE)</b>	100 000	200

(1) Ce montant n'est pas indexé.

(2) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule terrestre à moteur sont accordés sans limitation (Art L211.1 du code des Assurances).

(3) Ce montant constitue un maximum pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 AU 31/12/2020

Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut engager l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Puteaux, 05/02/2020  
Pour l'Assureur, par délégation le Courtier  
GRAS SAVOYE WTW - Département Sport  
Imm Quai 33 - 33, quai de Dion Bouton  
CS 70001 - 92814 PUTEAUX Cedex  
N°ORIAS 07001707 |

MMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 125  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 388 euros - RCS Le Mans 440 048 882  
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 - Entreprises régies par le Code des Assurances



**Président : Gilbert BRUGNON**  
 6 allée de la Forêt - 51200 EPERNAY  
 Tél / Fax : 03.26.54.30.03  
 Email : motoclubepernay@orange.fr  
 Internet : http://motoclubepernay.com



Cadre réservé à l'organisateur

N° \_\_\_\_\_

Reçu le : \_\_\_\_\_

Réglé : \_\_\_\_\_ €

Du : \_\_\_\_\_ €

**Bulletin d'engagement 2020**

**RALLYE TOURISTIQUE "LES MOTARDS DE CHAMPAGNE"  
 A EPERNAY (F-51)  
 le 5 avril 2020**

Type de véhicule :

Moto	<input type="checkbox"/>
Side-Car	<input type="checkbox"/>

Enigmes, charades, découverte de l'itinéraire... c'est à travers tout cela qu'est organisé ce Rallye Touristique. Son originalité, c'est la formule par équipe : elle favorise la convivialité mais aussi les rencontres. Il sera donc possible de s'inscrire individuellement sur place, d'intégrer une équipe et de partager les recherches du jour.

**PILOTE:**

Adhérent MC Epernay	<input type="checkbox"/>
Non-adhérent	<input type="checkbox"/>

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° tél : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

<b>TARIF PILOTE .....</b>		<b>10,00 €</b>
<b>TARIF PASSAGER(S) :</b>		
Nom : _____	Prénom : _____	<b>6,00 €</b>
Nom : _____	Prénom : _____	<b>6,00 €</b>
		<b>Total inscription :</b>
Règlement :	Espèces	Chèque A l'ordre du Moto-Club d'Epernay
		Données gps : latitude : 49°2'7.68 longitude : 3°57'0.582
<b>L'inscription comprend :</b>		
- Petit-déjeuner (café / chocolat chaud + brioche)		- Le road-book
- Le pot de l'Amitié		- Le cadeau souvenir
Le déjeuner du midi n'est pas compris dans le tarif mais vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place (prévoir le règlement).		

**Rendez-vous sur le Parc Roger Menu à Epernay  
 le 5 avril à partir de 8 heures - départ 9 heures**

Durant cette journée, vous pourrez découvrir ou redécouvrir la Champagne, et partager votre passion avec d'autres motards.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE

